

SURVILLIERS



Le Magi

#148 | octobre 2023

C'EST LA RENTRÉE !

ÉDUCATION

L'interview de rentrée
d'Odile BOBOEUF, directrice de
l'école Romain Rolland
p.27

CULTURE

Projet Démos : une première
année riche en émotions et en
progrès
p.32

Sommaire

- 4** **RETOUR EN IMAGES**
- 7** **COMMERCES**
Un nouveau propriétaire au Bistrot de Survilliers
Direction le Sénégal avec le 221
- 8** **TRAVAUX**
- 10** **PAROLES D'ÉLUS**
Josette, une élue au service des autres
L'actu du Conseil Municipal
- 12** **SANTÉ ET SPORT**
La PMI vadrouille à Survilliers !
Maison médicale : deux ans bien remplis.
Le mémo santé
- 16** **ÉVÈNEMENTS**
Les coulisses des feux d'artifices
Le conte de Noël signe son retour !
- 20** **ENVIRONNEMENT**
Les déchets survillois
Plantations d'automne et d'hiver : comment faire vivre son jardin en arrière saison.
- 22** **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
Point sur les mesures hivernales et projets à venir
- 23** **ENFANCE**
Les chiffres de la rentrée
L'interview de rentrée d'Odile BOBOEUF, directrice de l'école Romain Rolland
- 26** **CULTURE ET PATRIMOINE**
Souvenirs de Survilliers
Les coups de coeur de la bibliothèque
Nos survillois ont du talent !
Projet Démos : une première année riche en émotions et en progrès
- 32** **VIE ASSOCIATIVE**
Soirée des associations : un nouveau format au programme !
- 36** **AGENDA**
- 38** **TRIBUNES POLITIQUES & ÉTAT CIVIL**



Chères Survilloises,

Chers Survillois,

La rentrée, nous y sommes ! Quelques semaines après la reprise du travail pour certains, des activités associatives pour d'autres, la routine s'est installée de nouveau accompagnée des jolies couleurs d'automne...

Tout d'abord, je souhaite remercier et encourager nos associations qui ont relancé leurs activités dès le 2 septembre lors du forum. Je salue leur énergie et leur engagement pour notre commune et vous invite chaleureusement à les rejoindre en tant qu'adhérent ou bénévole.

En reprenant le chemin des écoles, vous avez constaté les réalisations de l'été : travaux de peinture, de mise en conformité PMR... partout le service public œuvre avec détermination pour améliorer nos infrastructures, avant d'entamer de plus lourds travaux de rénovation pour certains bâtiments scolaires. Comme chaque année, la Ville s'est assurée, avec soin, de permettre aux élèves de maternelle et d'élémentaire d'apprendre et de grandir dans un établissement où le « bien vivre » est un objectif permanent.

Aider à la réussite scolaire et à l'épanouissement de chaque enfant est l'ambition forte portée par l'équipe municipale, aux côtés des enseignants de l'éducation nationale. La Ville sait tout le travail fourni en ce sens par la communauté éducative ; je leur renouvelle mes remerciements.

Nous continuons donc de déployer notre projet éducatif de territoire (PEDT), pensé avec la communauté éducative (enseignants, animateurs périscolaires, parents, agents des écoles) en développant de nouveaux sujets avec nos différents partenaires : amélioration de l'accueil des enfants à besoin spécifique, parcours sensoriels ...

Toute l'année, la Ville propose des parcours thématiques (dont certains en partenariat avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France), donnant l'opportunité aux enseignants de s'en saisir pour

les apprentissages scolaires : cours de sport dès la maternelle, parcours sportifs tels que la natation, le golf ou la patinoire. Tous les terrains et gymnases sont également disponibles pour la pratique sportive en temps scolaire. Des parcours citoyens et artistiques visant à favoriser l'ouverture culturelle sont également organisés : sensibilisation à l'alimentation saine et durable, semaine de la citoyenneté, conseil municipal des enfants... Ainsi la ville participe au financement des sorties pédagogiques et notamment des transports. Chaque année le conseil municipal vote un budget de 150€ par élève scolarisé à Surville pour permettre la réalisation de projets de classes de découverte qui permettront aux enfants de découvrir le monde qui les entoure.

Par ailleurs, nos efforts financiers sont renouvelés pour ne pas répercuter les hausses successives de la restauration scolaire aux familles, dans un contexte où le pouvoir d'achat reste très contraint pour tous. Nous avons réussi à absorber une hausse de près de 135 000 € dans nos budgets sur les deux années passées.

Enfin, soulignons l'investissement des parents d'élèves élus qui organisent de nombreux événements et participent à cette volonté d'amélioration continue. Nous souhaitons davantage les associer aux actions menées dans le cadre de notre projet de territoire et entamerons une réflexion sur le port de l'uniforme à l'école. Si nous sommes convaincus des bienfaits de ce dispositif, nous y associerons l'ensemble des partenaires éducatifs dans le cadre d'un projet concerté.

“

Aider à l'épanouissement de chaque enfant est l'ambition forte portée par l'équipe municipale

”

Cette rentrée 2023 marque également le début d'un chantier de rénovation énergétique du groupe scolaire du Colombier prévu à l'été 2024. Plus d'un million d'euro sera alloué à la réalisation de ces travaux pour lesquels nous avons réussi à obtenir une subvention de l'Etat au titre du Fond vert pour un montant de 300 000 euros. Nous poursuivons nos recherches de financement.

Bel automne à tous !

Le Maire,
Adeline ROLDAO-MARTINS

24 avril : convention de partenariat entre le CCAS et Séniorité. Afin de répondre aux besoins des séniors, des personnes en situation de handicap et des administrés en perte momentanée de mobilité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Survilliers a signé une convention de partenariat avec l'entreprise Séniorité. Celle-ci vise à mettre en place une offre de service concernant la toilette, la vie quotidienne et la prise de repas pour ces publics vulnérables. Cette initiative permettra un accompagnement personnalisé et de qualité dans les activités essentielles de la vie quotidienne.



7 juin : l'exotisme s'invite dans le parc de la mairie ! Les repas mensuels sont très attendus par nos séniors surtout lorsqu'ils se déroulent dans le parc. Ainsi, la douceur de l'été, une décoration inédite, un punch maison, une poêlée créole et des danseuses ont transporté les convives le temps d'un repas : un avant goût des vacances estivales pour certains, une parenthèse entre amis pour d'autres.



17 juin : une journée de festivités pour petits et grands !

Cette belle journée a démarré par la kermesse des quatre écoles. Au programme : maquillage, tombola, jeux d'adresse et d'équipe ! Encore une belle réussite orchestrée par les parents d'élèves au profit des écoliers survillois.



La journée s'est prolongée avec le traditionnel feu de la Saint Jean du Comité des Fêtes où la banda Western de Seugy a animé le début de soirée avant que le DJ ne prenne la relève pour la soirée dansante.

Une belle journée d'été où toutes les générations se sont rassemblées !





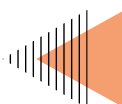
21 juin : la fête de la musique fait un tabac sur la place de la Bergerie.

Quoi de mieux pour célébrer l'été qu'un concert en plein air et un savoureux repas ? Combo gagnant pur l'édition 2023 de la fête de la musique ! Pop, rock, variété et musiques latines ont fait danser les survillois pendant que la Paëlla de Papa et la Brasserie d'Orville assuraient la restauration. Il n'y a plus qu'une chose à dire : rendez-vous l'année prochaine !



29 juin : remise du prix Maurice Maës, prix de la camaraderie.

Comme chaque année, Mme le Maire et son adjointe à l'éducation Sandrine Fillastre se sont rendues dans les écoles élémentaires de la ville pour féliciter et récompenser les élèves ayant reçus le prix Maurice Maës. Ce prix met à l'honneur le meilleur camarade, élu par ses pairs, grâce à sa gentillesse, son altruisme et son écoute des autres.



Les CM2 ont également reçus certains outils pour leur intégration au collège tels que le bescherelle ou encore un dictionnaire français/anglais.



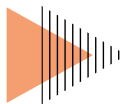
7 au 16 juillet : une fête communale dans la bonne humeur !

Cette semaine de festivités est toujours très attendue dans la ville : la retraite aux flambeaux a inauguré ce début de vacances scolaires avant que la fête foraine batte son plein. Le 13 juillet, c'est un feu d'artifice incroyable suivi d'un bal dansant qui ont réunis de très nombreux survillois pour cette belle fête nationale !



12 juillet : grand succès pour le fitness dans le parc ! La municipalité a mis en place un cours gratuit ouvert à tous dans le parc de la mairie au début de l'été. Encadré par Angélique, une trentaine de personnes ont enchainés exercices de cardio, travail des jambes puis des bras et des fessiers avant de terminer par des abdos et du stretching. Une opération à renouveler sans aucun doute aux futurs beaux jours !

Carton plein pour les séjours estivaux ! Cet été, plus de 70 survillois ont pu profiter des séjours proposés par le pôle éducation. Thématiques et lieux variés, ils ont ainsi pu profiter de la ferme, de la Corrèze, de la Moselle et de la mer à travers de multiples activités. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles vacances !



Char à voile à Plounéour pour le Lab



À la conquête du far west



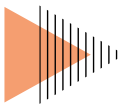
Cathédrale de Metz



Mini-séjour à la ferme

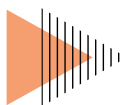
2 septembre : le forum des associations bat son plein !

Si septembre est synonyme de rentrée des classes, c'est aussi la reprise de la vie associative. Entre réinscriptions, diversification des activités et nouveau challenge, des centaines de personnes sont venues sur la place de la Bergerie pour rencontrer, échanger et déposer leurs candidatures auprès de la trentaine d'associations survilloises.



10 septembre : un nouveau curé à Survilliers !

En présence de Monseigneur Stanislas LALANNE, évêque de Pontoise, Mme le Maire a officiellement remis les clefs de l'Église Saint Martin, patrimoine classé de la collectivité, au nouveau curé de Survilliers, le Père Sébastien THOMAS [à gauche sur la photo].



FRANCK ET BÉA VOUS ATTENDENT AU BISTROT EVAN'S



Au printemps, le Bistrot Evan's situé dans le centre commercial du Colombier a rouvert suite à un changement de propriétaire.

Elle est fille de commerçant, lui, ancien employé du secteur ; ils ont souhaité lancer leur propre structure en relançant ce bar de quartier.

Si la reprise de l'activité de base perdue depuis avril avec notamment la mise en place d'une petite presse quotidienne et l'ouverture du point relais, des évolutions sont à prévoir dans les prochaines semaines avec l'aménagement d'une cuisine où snacking et grillades seront proposés aux clients le midi.

Franck et Béa seront ravis de vous accueillir dans leur bar du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h à 13h.

LE 221, UN NOUVEAU RESTAURANT QUI VOUS INVITE À DÉCOUVRIR LE SÉNÉGAL

Lamine, Cheikh et Assane sont trois frères qui se sont lancés en 2020, à Vémars, dans la restauration à emporter. Le projet initial ? Rendre hommage à leurs origines sénégalaises à travers les recettes de leur mère, cuisinière hors pair.

Voulant développer leur concept avec un lieu de service fixe où les gens peuvent s'attabler le temps d'un repas, ils ont saisi l'opportunité de pouvoir s'installer à Survilliers, au centre commercial du Colombier pour proposer leur cuisine maison.

RENDEZ-VOUS SUR PLACE !

Venez déguster pastel, mafé, thieb, agneau braisé, jus de bissap et autres spécialités au 15 rue de la Liberté !

- ▶ Tous les jours de 11h à 14h et 18h à 22h
- ▶ Fermeture les vendredi et dimanche midi !

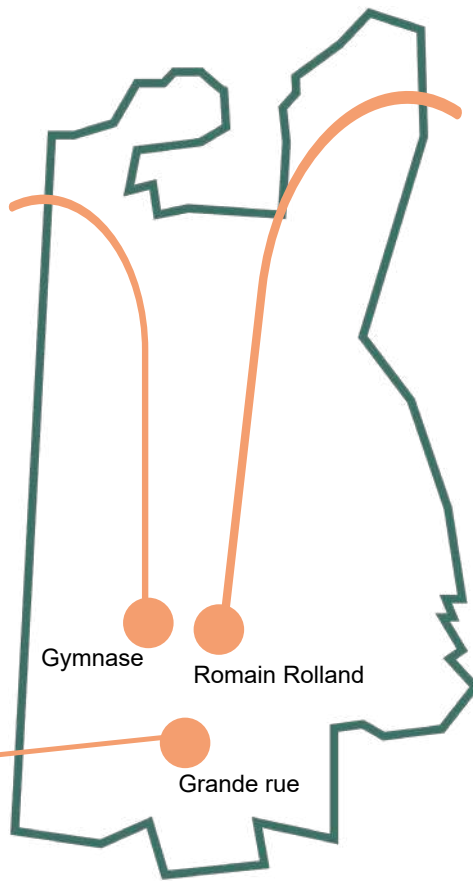


LES TRAVAUX PRÈS DE CHEZ VOUS



Coup de neuf au gymnase !

Les services techniques municipaux ont profité de la période estivale pour passer tout l'éclairage en LED, repeindre le dojo, la salle de gymnastique et une partie de la salle de hand.



Nouvelles portes pour Romain Rolland !

Chaque été, les équipes municipales profitent des vacances scolaires pour effectuer des travaux dans les établissements scolaires. Cette année, une dizaine de portes ont été changées à l'école élémentaire de Romain Rolland (réfectoire, salles de classe...).

Grande rue : les travaux ont commencé !

La réfection de la Grande rue a bien avancé durant l'été : le terrassement ainsi que le passage de la ligne Haute Tension sont terminés et la voirie a été refermée.

Opération coup de point sur la voirie !

Une opération de réparations ponctuelles de la voirie a été menée fin septembre pour reboucher 16 nids de poules sur la commune.



TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE LA SAUR EN 2023

La SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural) est le gestionnaire du réseau d'eau sur la commune. Sa mission est l'entretien, le renouvellement et la modernisation du réseau de canalisations.



PETIT ARGENTEUIL

La SAUR a décidé de renouveler les réseaux AEP de l'ensemble du quartier pour

- ▶ éliminer un matériau fragile
- ▶ renforcer des tronçons du réseau
- ▶ installer des vannes de sectionnement pour pouvoir entretenir correctement le réseau

15

fuites sur branchement depuis 2010

9

fuites sur conduite depuis 2010

88

branchements renouvelés

GRANDE RUE



20 BRANCHEMENTS RENOUVELÉS

lors de la réfection de la Grande rue et le réaménagement de la Place des Tilleuls.



JOSETTE DAMBREVILLE, UNE ÉLUE AU PLUS PROCHE DES SÉNIORS

Dans ce numéro, nous vous invitons à découvrir Josette DAMBREVILLE, une conseillère municipale investie depuis des années auprès des séniors de Survilliers.

Le Mag' : Qu'est-ce qui a motivé vos actions en faveur des séniors ?

Dès l'âge de 14 ans, je me suis occupée activement de mes deux parents qui étaient malades. Je les ai accompagnés lorsqu'ils étaient perdus dans leurs rendez-vous et leurs démarches administratives. Dans leurs épreuves, je voulais leur offrir un peu de réconfort. C'est ce qui me pousse depuis 17 ans à aider ceux qui en ont besoin à Survilliers.

Le Mag' : Comment votre engagement se traduit-il au quotidien ?

Tous les jours, je visite des personnes à leur domicile, j'appelle les séniors pour prendre des nouvelles et m'assurer que tout va bien, j'accompagne ceux qui le souhaitent à leurs rendez-vous. C'est un engagement intense mais prendre soin des autres, aider mes proches ou mes voisins m'apporte une réelle joie et ouverture d'esprit.





L'ACTU *du conseil municipal*

► FINANCES

Rectification des taux d'imposition votés le 27/03/2023.
Taxe foncière (bâtie) : 38% / Taxe foncière (non bâtie) :
113.20% / Taxe d'habitation : 18.91%.

Approbation de la convention d'indemnisation à l'opérateur API en application de la théorie de l'imprévision.

► CULTURE

Mise en place d'un nouveau cours à l'École Municipale de Musique : la Musique Assistée par Ordinateur (MAO) dès septembre 2023.

► URBANISME ET HABITAT

Autorisation de signature portant sur une convention avec la CARPF, relative à l'adhésion au dispositif permis de louer de la commune de Survilliers.

Instauration d'astreintes administratives en matière d'urbanisme.

Définition des objectifs et modalités de la concertation préalable pour la modification n°1 du PLU

► VOIRIE ET RÉSEAUX SOUS VOIRIE

Autorisation de signature d'une convention de participation financière aux réfections de surface de la Grande Rue à Survilliers.

Présentation du RPQS 2022 du SIECCAO sur les réseaux d'eau potable

► ÉDUCATION

Mise en place d'une aide pour nos jeunes qui souhaitent passer le BAFA.

► VIE MUNICIPALE

Désignation de Monsieur Philippe TISSIER, juriste et directeur de l'Union des maires du Val d'Oise ainsi que Madame Karine LEGOUHIR, juriste et directrice adjointe de l'Union des maires du Val d'Oise comme référents déontologues des élus jusqu'à la fin du mandat en cours.

“

À 80 ans, je suis fière d'avoir été élue et de siéger au conseil municipal de «Ma ville». Je dis «Ma ville» car c'est la ville où je suis née, où j'ai grandi et où j'ai fait ma vie. C'est un réel honneur et une reconnaissance de mon engagement auprès des séniors

”



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL



7
NOV.

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet www.survilliers.fr rubrique « Ma ville »

MAISON MÉDICALE : BILAN POSITIF DEUX ANS APRÈS SON OUVERTURE

Projet initié en 2016 sous la mandature de Jean-Noël MOISSET, la maison de santé pluridisciplinaire de Survilliers « Serge Joly » a ouvert ses portes en 2021.

Deux ans après son inauguration, le Dr LANKAR-KOBRYNER, Présidente de l'Association des Professionnels de Santé, dresse un bilan positif de cet espace qui regroupe les professionnels de santé de Survilliers.



LE MAG' : QUELLE EST L'ORIGINE DU PROJET ?

En 2016, la municipalité a présenté au Docteur JOLY le projet de créer une maison médicale à Survilliers qui pourrait rassembler sur un même lieu les professionnels de santé. Nous avons adhéré à ce projet et avons «recruté» d'autres praticiens pour nous rejoindre dans cette aventure.

Le bâtiment qui a été construit appartient à la commune. De notre côté, nous avons créé une structure juridique qui regroupe les professionnels de santé qui exercent au sein de la maison médicale. Dans cette structure, chaque professionnel de santé exerce en libéral et garde donc sa liberté mais nous travaillons en équipe et nous pouvons nous entraider, nous consulter et traiter des dossiers de patient conjointement en fonction de leur pathologie.

LE MAG' : QUEL EST L'AVANTAGE D'EXERCER AU SEIN DE LA MAISON MÉDICALE ?

Cela fait 32 ans que j'exerce en médecine générale dont 24 à Survilliers où je suis arrivée en remplacement du Docteur DORÉ et du Docteur DE SAINT SALVY en 1999. Avant nous recevions les patients dans différents lieux de la commune. Pour la partie « médecine générale », nous étions basés au 1er étage d'un bâtiment du Colombier rendant compliqué l'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux jeunes parents.

Cette nouvelle structure nous permet de proposer une offre plus complète aux survillois tant en termes d'accessibilité, que pour l'accueil des patients et la prise en charge médicale avec du matériel moderne et des spécialités médicales diverses.



LE MAG' : QU'EST-CE QUE LA MAISON MÉDICALE VOUS A APPORTÉ AU QUOTIDIEN ?

Depuis toujours je suis passionnée par la médecine générale : à 8 ans, je voulais déjà être médecin de famille !

L'installation dans la maison de santé pluridisciplinaire ne m'a apporté que du bien ! Les locaux sont agréables et nous avons une équipe soudée.

Il nous tient à cœur de continuer à accueillir de nouveaux patients, notamment avec les nouvelles constructions sur la ville. C'est pourquoi, nous tendrons toujours la main aux survillois qui sont à la recherche d'un médecin !

LE DOCTEUR PAULA BOGHEANU CONTRIBUE À LA FORMATION DES FUTURS MÉDECINS

“

Depuis le printemps, je suis maître de stage universitaire. Les étudiants externes étudient en médecine dans les 6 premières années tandis que les internes se spécialisent durant 4 années supplémentaires. Les externes sont en observation durant trois mois afin de découvrir, se former sur l'examen clinique, comprendre les malades, interpréter les symptômes... Les internes, quant à eux, ont plus d'autonomie.

J'ai beaucoup appris durant mes études, notamment auprès du Docteur Joly. C'est pourquoi je souhaite offrir les mêmes opportunités à des étudiants tout en continuant à me former au quotidien sur les nouvelles pratiques qu'ils peuvent étudier à la fac.

”





LE MÉMO SANTÉ

LA MAISON MÉDICALE

- ▶ **GÉNÉRALISTE :**
Anne LANKAR-KOBRYNER - 01 34 68 48 54
Paula-Luliana BOGHEANU DANCU : 01 78 86 73 46
- ▶ **PÉDIATRE :** Naziha NIAR - 01 30 40 53 03
- ▶ **CHIRURGIEN ORTHOPÉDIQUE** (en voie d'installation) :
Houssam KALACHE
- ▶ **SAGE-FEMME :** Nadia KESSALI - 01 75 38 80 49
- ▶ **INFIRMIÈRE :**
Johany FOCAS - 01 34 68 23 82
Valérie RENAULT - 06 45 59 36 46
- ▶ **KINÉSITHÉRAPEUTE :** Georges CHARON
01 34 68 57 60 (gcharon@free.fr)
Assistante : Audrey Jalmain 0617974142
- ▶ **OSTÉOPATHE :** Laure LEVALLARD - 06 23 95 55 46
- ▶ **PSYCHOLOGUE :** Nadège MADRANGES - Doctolib
- ▶ **DIÉTÉTICIENNE :** Marlyse YABI - 07 49 25 98 38
- ▶ **PÉDICURE-PODOLOGUE :** Georges DE LIMA
01 34 68 29 54
- ▶ **SOPHROLOGUE :** Deurkise DIAS - 07 86 56 95 27

LES NUMÉROS UTILES

- 15** SAMU
- 18** POMPIERS
- 112** APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
- 114** PAR SMS POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES
- 115** NUMÉRO D'HÉBERGEMENT D'URGENCE
- 01 39 35 30 65** CLINIQUE DE DOMONT
- 119** ENFANCE MALTRAITÉE
- 3020** HARCÈLEMENT SCOLAIRE
- 3624** SOS MÉDECIN
- 3919** VIOLENCES CONJUGALES
- 01 40 05 48 48** CENTRE ANTIPOISON
- 01 34 53 21 21** CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE

LE BUS DE LA PMI VADROUILLE À SURVILLIERS

52 centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) sont présents sur l'ensemble du Département du Val d'Oise. Ce service offre des consultations préventives gratuites pour le suivi des femmes enceintes ainsi que des enfants de 0 à 6 ans. Pour les communes ne possédant pas de centre PMI, le département a mis en service un bus PMI. Placé sous l'autorité de la Présidente du Conseil Départemental, le service de la protection maternelle et infantile est un service chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant.

Suite à la fermeture par le Conseil Départemental de la PMI à Survilliers, la ville se félicite de pouvoir désormais accueillir le bus de la PMI plusieurs fois par mois depuis le printemps. Il est équipé de tout ce qui est nécessaire pour assurer une consultation d'un médecin, d'une sage femme ou d'une auxiliaire de puériculture.

Toutes les consultations médicales sont ouvertes à tous et gratuites. Il suffit juste de **prendre rendez-vous au 06 31 62 09 21**.

OBJECTIFS :

1. Assurer le suivi médical des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans
2. Proposer des vaccinations selon les recommandations en vigueur
3. Proposer une contraception si besoin
4. Suivre le développement médical du bébé et de l'enfant
5. Accompagner l'allaitement maternel

PROCHAINES PERMANENCES

- ▶ 16 octobre de 9h30 à 12h30
- ▶ 13 novembre de 9h30 à 12h30
- ▶ 30 novembre de 9h30 à 12h30



“

Grâce au bus de la PMI, on peut suivre sa grossesse puis bénéficier de consultations après l'accouchement et du suivi du bébé. En tant que jeune parent, on a souvent des questions sur l'allaitement, le développement du bébé, sa croissance, ses pleurs... Le bus est là pour vous accompagner avec des informations adaptées à chaque situation et à chaque préoccupation.

”

Marina CAMAGNA, Adjointe au Maire en charge de la culture, de la communication et des questions de santé



FEU D'ARTIFICE : DANS LES COULISSES D'UNE PRÉPARATION

L'année 2023 sera marquée par deux spectacles d'artifices à Survilliers. Et oui, en plus du magnifique feu du 13 juillet, le conte de Noël fera son grand retour en décembre avec un son et lumière inédit ! Mais comment sont-ils fabriqués ? Quels sont les secrets de leur création ? Découvrez les coulisses.

COMPOSITION D'UN FEU D'ARTIFICE

Les feux d'artifice sont composés de différentes parties qui agissent ensemble pour créer les effets spectaculaires que nous apprécions. Tout d'abord, il y a la coque, généralement en papier mâché ou en plastique, qui est la structure extérieure du feu d'artifice.

À l'intérieur de la coque se trouve la charge principale, qui est responsable de l'explosion du feu d'artifice. Cette charge est généralement faite de poudre noire ou d'autres explosifs, et elle crée le bruit et la lumière caractéristiques des feux d'artifice.

En plus de la charge principale, il y a également des charges secondaires ou charges additives qui créent les effets visuels et sonores spécifiques. Il peut s'agir de poudre colorée, de pétards, de sifflets ou d'autres matériaux qui produisent des motifs lumineux et des bruits variés.

Une fois que toutes les charges et les additifs sont placés à l'intérieur de la coque, celle-ci est fermée hermétiquement pour éviter les fuites et garantir la sécurité lors de l'explosion. Un détonateur est ensuite attaché à la coque pour amorcer l'explosion.

PRÉPARATION DU SPECTACLE

Les artificiers, qui sont des professionnels formés, sont responsables de l'assemblage et de l'allumage des feux d'artifice, en veillant à la sécurité du public et en créant un spectacle visuel harmonieux. Lorsque la date et le lieu de l'évènement sont choisis, ils peuvent commencer la préparation de leur spectacle visuel en respectant plusieurs points :

- ▶ la durée,
- ▶ les contraintes techniques (périmètre de lancement, hauteur...)

Lorsqu'un son et lumière est organisé, il faut établir un plan de tir et un schéma d'implantation tout en l'adaptant sur la musique choisie à l'aide d'un logiciel spécifique.

Si l'installation est longue (environ 8h), la majorité des artifices peuvent être déclenchés à distance par ordinateur. Cependant, certains sont encore actionnés manuellement, faisant monter l'adrénaline des artificiers !

Il y a des règles de base : le spectacle doit aller crescendo et terminer par un bouquet final. Chaque artificier a sa propre sensibilité ce qui créera toujours un feu unique en jouant sur les couleurs, les hauteurs, les effets et ses inspirations du moment.

LE CONTE DE NOËL EST DE RETOUR !

Survilliers se transformera en un véritable décor hivernal pour célébrer le début des fêtes de Noël en votre compagnie et celle de votre famille.

Laissez-vous emporter par une histoire captivante, empreinte de mystère et de merveilles. Les personnages enchantés vous transporteront dans un univers magique où rêve et réalité se confondent. Laissez la magie de Noël opérer et vivez une expérience époustouflante qui restera gravée dans vos souvenirs.

AU PROGRAMME

- ▶ 17h30 : ouverture de la patinoire
accès 2 €
- ▶ 18h30 : chants gospel
- ▶ 19h00 : Conte de Noël
- ▶ 19h30 : chants gospel
- ▶ Restauration sur place : tartiflette, vin chaud, crêpes...

À VOS AGENDAS : la patinoire prendra ses quartiers du 15 au 26 décembre 2023 !



LE PERMIS DE LOUER EST LANCÉ !

Le permis de louer est un dispositif porté par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France en faveur d'un habitat de qualité. En place à Survilliers depuis le 1^{er} septembre, le permis de louer est désormais une démarche incontournable si vous souhaitez louer votre bien.

QUELS LOGEMENTS SONT CONCERNÉS ?

- ▶ les logements faisant l'objet d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire ;
- ▶ les logements loués meublés ou non-meublés, à titre de résidence principale, soit au minimum 8 mois par an.

OÙ DÉPOSER SA DEMANDE ?

Vous pouvez déposer votre dossier complet dans la mairie de la commune où se situe votre logement avant la mise en location de votre bien. C'est une démarche obligatoire. Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr



SIGIDURS

La déchèterie, j'ai tout compris !

Scannez le code

NOUVEAU GUIDE DISPONIBLE

SUIVEZ-NOUS  Plus d'infos www.sigidurs.fr

DU NOUVEAU DANS VOS DÉCHÈTERIES !

Depuis le 1er juillet, les conditions d'accès aux déchèteries du Sigidurs ont évoluées :

- ▶ 15 passages par an maximum ;
- ▶ Chaque passage est limité à 2m³ ;
- ▶ La carte d'accès est obligatoire

Pour rappel, l'accès à des déchèteries est réservé aux particuliers. Sont interdits :

- ▶ Les déchets des professionnels, industriels, artisans et commerçants ;
- ▶ Les déchets issus d'activité rémunérée ;
- ▶ Les déchets en sacs fermés ;
- ▶ Les déchets non-conformes types ordures ménagères, cadavres d'animaux, carcasses de véhicules...)

Vos DÉCHÈTERIES

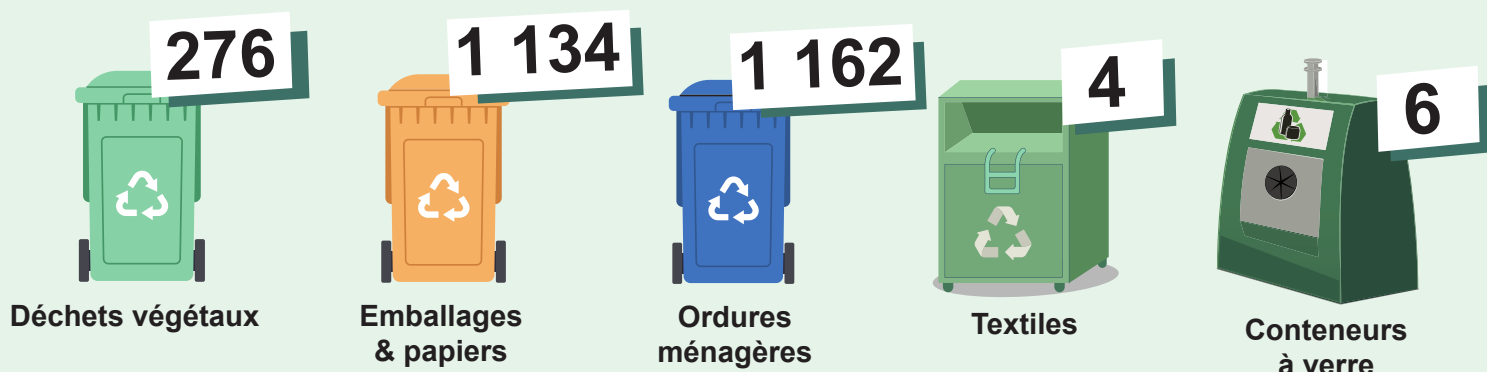
LOUVRES (95)
Avenue du Beaumontoir

PLAILLY (60)
ZA du pré de la Dame Jeanne

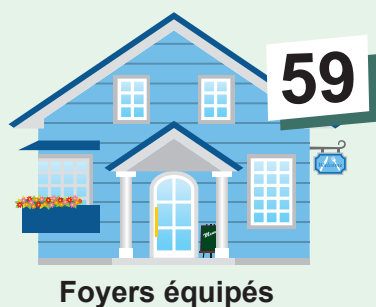
MA VILLE, MES DÉCHETS

Le Sigidurs est le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des déchets ménagers qui gère les déchets de **59 communes**, **3 communautés d'agglomération**, répartis sur deux départements (95 et 77).

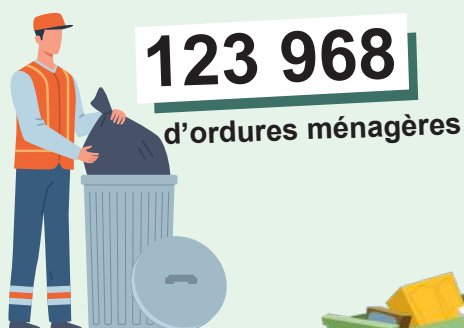
LES POUBELLES SUR LA COMMUNE



LES COMPOSTEURS



LE TRAITEMENT DES DÉCHETS EN TONNES



LES POTAGERS D'AUTOMNE ET D'HIVER : UNE SOURCE D'ALIMENTATION SAIN ET FRAÎCHE TOUTE L'ANNÉE

La saison estivale touche à sa fin et il est temps de penser à l'automne et à l'hiver qui approchent à grands pas. Nombreux sont ceux qui pensent que la fin du mois d'août signifie la fin des récoltes dans leur potager. Cependant, il est tout à fait possible de continuer à cultiver et à récolter des légumes frais, même pendant les mois plus froids de l'automne et de l'hiver.

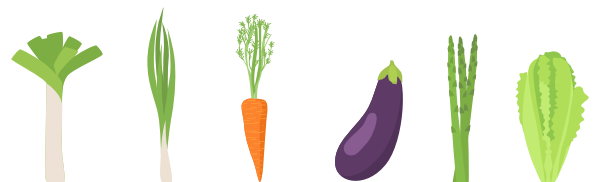


QUELLES VARIÉTÉS PLANTER ?

Il est important de choisir les bonnes variétés de légumes pour votre potager d'automne et d'hiver. Les légumes-racines comme les carottes, les navets et les betteraves sont des choix populaires car ils peuvent être récoltés tout au long de l'hiver. Les légumes-feuilles comme les épinards, les choux frisés et les laitues résistantes au froid sont également recommandés. Les légumes à feuilles comme les blettes et les côtes de bette peuvent également être cultivés avec succès en automne et en hiver.

QUAND FAIRE SES SEMIS ?

- ▶ Brocoli : septembre
- ▶ Céleri : février
- ▶ Pois : octobre / novembre
- ▶ Chou-fleur : septembre
- ▶ Mâche : fin août
- ▶ Epinard : septembre
- ▶ Rhubarbe : septembre / octobre





PRÉPARER ET PROTÉGER SON SOL

La préparation de votre sol pour l'hiver est une étape incontournable. Avant de planter vos légumes, vous devez nettoyer votre jardin en enlevant les mauvaises herbes et les débris. Ensuite, vous pouvez ajouter du compost pour enrichir le sol et améliorer sa structure.

L'une des clés du succès pour un potager d'automne et d'hiver est la protection contre les intempéries. Pendant les mois plus froids, les plantes ont besoin d'une protection supplémentaire pour survivre aux températures glaciales. Vous pouvez utiliser des tunnels ou des couvertures flottantes pour protéger vos cultures du froid et du gel. Les tunnels permettent de créer un microclimat plus chaud pour les plantes tout en laissant passer la lumière du soleil. Les couvertures flottantes, quant à elles, fournissent une couche isolante qui protège les plantes du froid.

Si vous prévoyez d'utiliser des légumes-racines, il est conseillé de les récolter avant que le sol ne gèle pour éviter qu'ils ne pourrissent.



Lancer un potager d'automne ou d'hiver peut sembler intimidant au départ, mais avec un peu de planification et de soins, vous pouvez profiter d'une abondance de légumes tout au long de l'année. Alors, pourquoi ne pas profiter de la saison froide pour expérimenter de nouvelles cultures et ajouter une touche de verdure à votre jardin ? Vous serez récompensé par des légumes frais, savoureux et nutritifs, même pendant les jours les plus froids de l'année. Sortez vos graines et préparez-vous à cultiver durant l'arrière-saison !

Les conseils du jardinier pour un jardin fleuri toute l'année

PROTECTION HIVERNALE

Pour un jardin fleuri toute l'année, un certain nombre de précautions doivent être prises :

- ▶ Protégez vos plantes les plus sensibles, exotiques et hors sol avec un voile d'hivernage. L'idéal étant de les rentrer !
- ▶ Ramassez les feuilles et paillez votre potager ou autres massifs.
- ▶ Pour vos sols et autres plantations, l'utilisation de bâche est préconisée, de préférence tissée laissant passer l'eau..

PLANTATIONS D'ARRIÈRE SAISON

Si vous souhaitez entretenir et diversifier vos plantations en hiver, il est important de les planter avant l'arrivée des premières gelées. Ainsi, vous aurez jusqu'à fin novembre pour effectuer vos plantations d'arbres, fruitiers, arbustes, vivaces et autres bulbes.

Besoin d'idées pour vos bulbes et fleurs ? Optez pour les :

- ▶ Chou d'ornement
- ▶ Cinéraire
- ▶ Hellébores (rose de Noël)
- ▶ Bruyères
- ▶ Jacinthes
- ▶ Narcisses
- ▶ Tulipes



PÉRIODES DE TAILLE

Les végétaux à floraison printanière se taillent juste après leur floraison tandis que celles estivales doivent se faire en fin d'hiver.

Pour les fruitiers à pépins, la taille s'effectue fin d'automne. Les fruitiers à noyaux en fin d'hiver.

Prudence pour les graminés : une taille trop précoce risquerait de les endommager ! Période requise, début printemps.

POINT SUR LES MESURES HIVERNALES ET LES PROJETS D'AVENIR

La période estivale est derrière nous et les premières fraîcheurs automnales sont bien présentes. L'année dernière a été marquée par une forte hausse du prix des fluides obligeant la ville à prendre des mesures impactantes. Mais quant est-il de cet hiver ? Les mesures prises fin 2022 sont reconduites dès cet automne et deviennent ainsi une norme.

POUR RAPPEL :



Seuls les axes principaux resteront éclairés toute la nuit.

L'éclairage extérieur des bâtiments municipaux est éteint entre 21h30 et 6h00.

Cela concerne :

- ▶ le stade,
- ▶ le stand de tir,
- ▶ la Bergerie,
- ▶ la piscine,
- ▶ l'église,
- ▶ la mairie.

À compter de fin octobre, l'éclairage public des axes ci-après sera éteint entre minuit et 5h30 du matin :

- ▶ Rue de la Garenne,
- ▶ Petit Argenteuil, chemin des Essarts,
- ▶ Frémin,
- ▶ Secteur Charles Gabel,
- ▶ Rue Pasteur, rue de la Valaise, rue du Gué.



L'ensemble de nos bâtiments communaux (gymnase, hôtel de ville...) sont donc soumis à une réduction de température allant de 14 à 18°C :

- ▶ Mairie : 18°C
- ▶ Gymnase : 14°C pour les sports collectifs, 18°C pour la salle de gym et 16°C pour les autres salles.

Pour les écoles en revanche, elles seront chauffées à 19°C tandis que la crèche, quant à elle, le sera à 20°C.

En parallèle, un travail a été fait pour **optimiser l'occupation des bâtiments**.

Une sensibilisation à ces questions a été faite à destination des directrices d'écoles et des présidents d'associations. Il est important que chacun puisse appliquer les bons gestes et participer à l'effort collectif.

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS MIS EN PLACE EN 2023

D'ici à la fin de l'année, l'intégralité des bâtiments communaux seront équipés d'éclairage LED, réduisant ainsi considérablement la consommation. De plus, tous les bâtiments sont également munis de détecteurs et minuteurs pour les parties communes telles que les sanitaires, les halls d'accueil et couloirs.

UNE PROJECTION VERS L'AVENIR

Des audits énergétiques ont été réalisés sur le gymnase, l'école maternelle du Jardin Frémin et l'école élémentaire du Colombier permettant ainsi l'identification des problèmes énergétiques. Des solutions durables sont ainsi pensées et programmées sur 2024.



LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE



Temps scolaires

467 enfants scolarisés en
septembre 2023

20 classes à la rentrée

4 écoles maternelle et
élémentaire à Survilliers

25 enseignants répartis sur
les quatre écoles

7 ATSEM



Restauration

300 repas servis par jour
dans les écoles

23 agents travaillant sur
le temps méridien

13,90 € : c'est le coût de
revient d'un repas
pour la commune



Péri et extra scolaire

14 apprentis musiciens
dans le projet Démos

20 projets pédagogiques
par an

61 enfants ayant profité
des séjours estivaux

20 agents oeuvrant pour le
périscolaire

40 familles bénéficient
des oeufs du poulailler
communal

La ville **gèle ses tarifs pour la 2nde année
consécutive** malgré une augmentation de 110% du
coût de revient (repas, personnel, énergies) soit
135 000 € par an non répercutés sur les familles.



RENCONTRE AVEC MME BOBOEUF DIRECTRICE DE L'ÉCOLE ROMAIN ROLLAND

C'est une nouvelle année scolaire qui vient de démarrer et nos écoles se sont remises en marche d'une main de maître ! Professeure des écoles et directrice, Odile Boboeuf nous a reçu pour parler de cette rentrée 2023 et nous éclairer sur ses deux casquettes à l'école Romain Rolland.

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

J'ai intégré l'Éducation Nationale en 1984 en tant que maîtresse. Les statuts ayant changé depuis, je suis devenue par la suite professeur des écoles grâce à un concours interne.

Je suis arrivée à Survilliers en 1997 et cela fait 18 ans que je suis directrice de Romain Rolland.

EN TANT QUE DIRECTRICE, QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

Il y a beaucoup de démarches administratives pour le fonctionnement de l'école sur les besoins pédagogiques, de matériel, la rentrée, les fournitures...

J'assure également le lien entre l'Éducation Nationale, mes collègues professeurs que je manage et les familles.

COMMENT S'ORGANISE UNE RENTRÉE SCOLAIRE ?

Pour organiser une rentrée scolaire il faut d'abord clôturer l'année qui vient de se terminer. Nous faisons ainsi un bilan de l'année, mettons à jour les dossiers des élèves en intégrant notamment les derniers compte rendus de réunions les concernant ou les entrevues avec les familles.

Ensuite, nous commençons à préparer la rentrée suivante avec les commandes de matériels, de livres et de fournitures avant la pause estivale.

En août, je m'occupe de la coordination, la réception et la vérification des commandes ainsi que des documents à remettre aux familles lors de la première semaine de classe.

La semaine de pré-rentrée est importante. Elle permet aux équipes d'échanger, d'éclaircir certains points et de commencer l'année dans de bonnes conditions !



BACHELIERS 2023

Vous avez obtenu votre baccalauréat en 2023 ? Faites le nous savoir !

Rendez-vous en mairie ou sur survilliers.fr pour compléter le formulaire



QUELLE EST VOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL ?

Etre directrice, c'est chronophage. Il faut donc être rigoureux pour l'organisation des semaines.

Dans un premier temps, je prépare beaucoup l'été afin de m'avancer au maximum. Ensuite, je suis déchargée tous les jeudis et un lundi par mois pour mes missions de directrice.

Souvent, je travaille sur la pause méridienne pour l'administratif et le soir dans la préparation des cours.

Nous fonctionnons par période. Ainsi, avant chaque vacances scolaires des contrôles sont effectués et nous les corrigeons durant celles-ci.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE TERRITORIAL S'ORIENTE VERS L'OUVERTURE AUX ARTS ET CULTURES. COMMENT CELA SE TRADUIT-IL SUR VOTRE CLASSE ET SUR L'ÉCOLE ?

Les professeurs essayent au maximum d'allier les arts au programme de l'année. Ainsi, certains apprentissages de l'orthographe et du vocabulaire se font en analysant des peintures par exemple. Le but est de proposer une démarche ludique et pédagogique aux enfants.

Nous aimerions créer des projets plus conséquents autour de thématiques artistiques et culturelles mais pour l'instant rien n'est décidé.

“

Nous sommes là, tous ensemble, sur un même chemin pour œuvrer à une cause commune : l'épanouissement des enfants.

”

RÉSERVATIONS DES VACANCES

Pensez aux inscriptions pour les vacances scolaires ! Voici un petit rappel des dates limites de réservations :

- ▶ Vacances de la Toussaint (du 23 octobre au 03 novembre 2023) : le 09 octobre 2023
- ▶ Vacances de Noël (du 26 décembre 2023 au 05 janvier 2024) : le 11 décembre 2023
- ▶ Vacances d'hiver (du 12 au 23 février 2024) : le 29 janvier 2024
- ▶ Vacances de printemps (du 08 au 19 avril 2024) : le 25 mars 2024

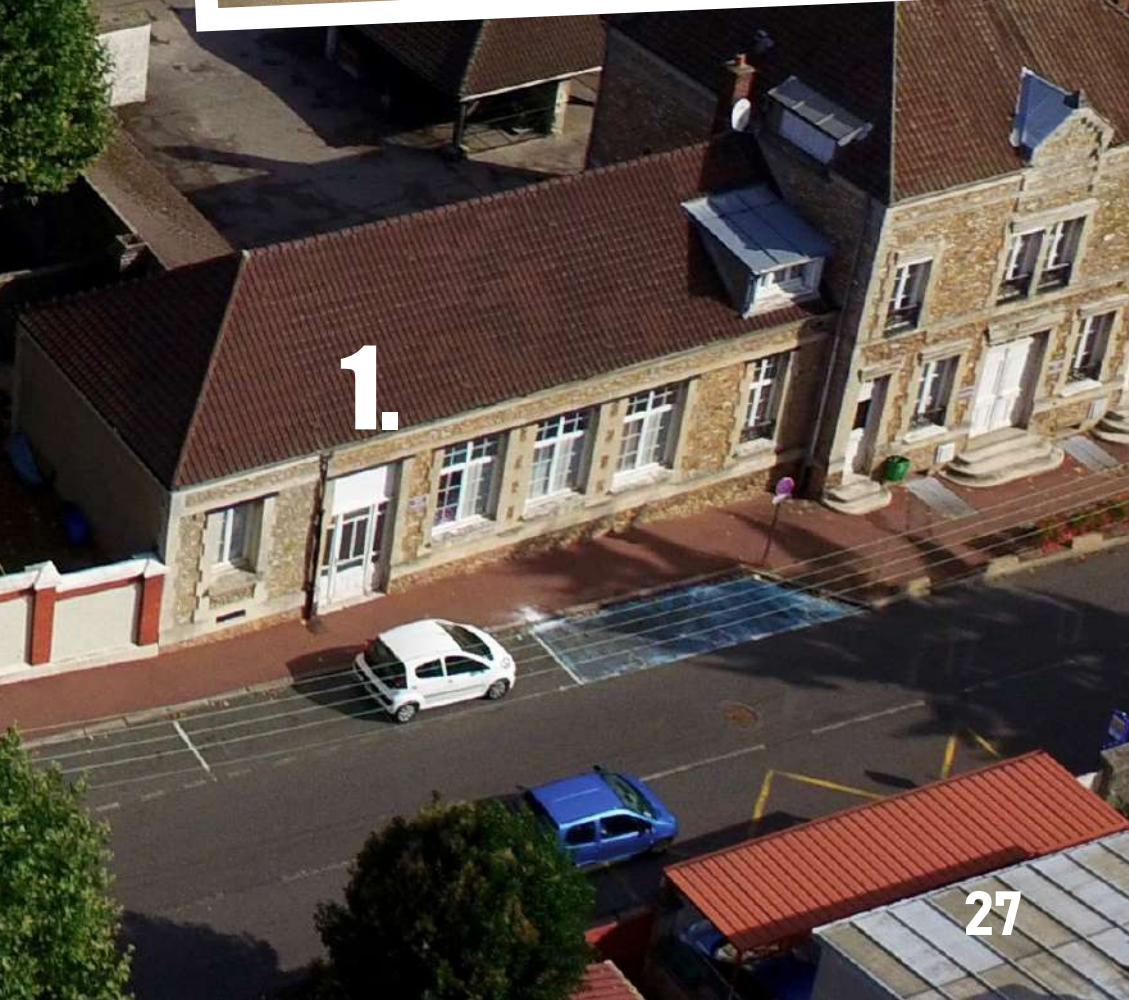
ROMAIN ROLLAND, UNE ÉCOLE QUI A SUIVI LES STYLES ARCHITECTURAUX AU FIL DES ÉPOQUES.

L'école Romain Rolland a une particularité urbanistique : elle possède quatre styles architecturaux !

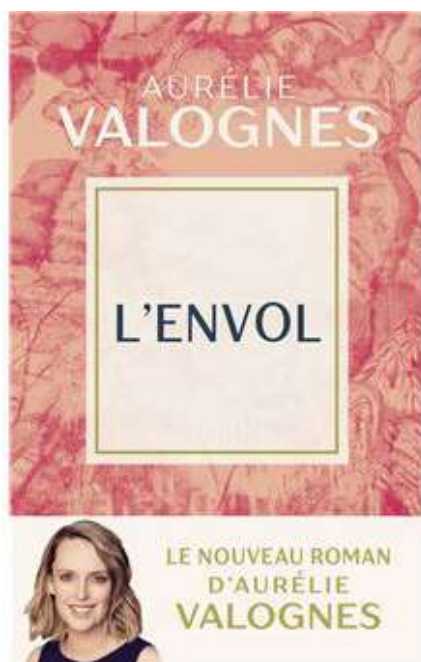
- 1.** L'ancienne mairie, construite au début du XXème siècle, abrite l'école des filles et des garçons dans les années 1900.
- 2.** Le bâtiment principal est l'œuvre de l'architecte parisien Plisson. Il héberge l'école des filles de 1933 à 1937 tandis que les garçons sont restés dans l'ancienne mairie.
- 3.** En 1958, un nouveau bâtiment voit le jour suite à la croissance démographique de la ville. Il abrite des salles de classe.
- 4.** En 2009, un nouveau bâtiment est construit en remplacement d'un préfabriqué abritant aujourd'hui les sanitaires, la bibliothèque, la salle informatique et un espace de création pour les enfants.

2.

4.

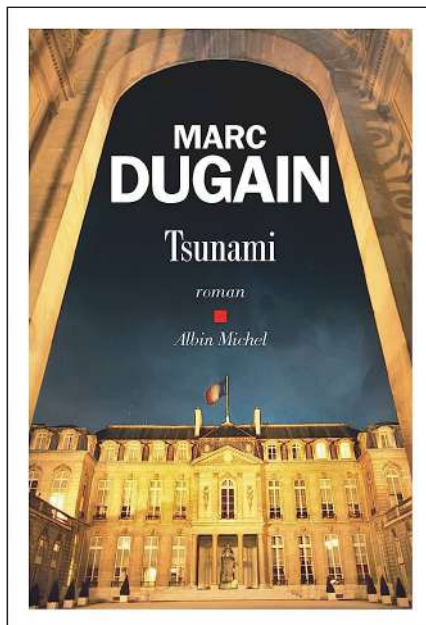


LES COUPS DE COEUR BIBLIOTHÈQUE



C'est l'histoire d'une famille monoparentale, d'un amour filial fusionnel. Ce sont deux « je » qui tour à tour prennent la parole, et qui donnent leur point de vue sur des événements identiques. Gabrielle, auxiliaire de vie, élève seule sa fille Lili, dans un HLM de banlieue. Très vite, Lili se montre curieuse de tout, elle apprend bien à l'école. Le bac en poche, elle se dirige vers une classe préparatoire, les grandes écoles, un beau métier, une grande carrière. Cette réussite signe l'éloignement familial et aussi une incompréhension entre la mère et la fille. Peut-on partir sans trahir ? Ce livre est très émouvant, c'est le plus personnel d'Aurélié Valognes, inspiré du propre vécu de l'auteur, et en même temps c'est un sujet universel.

L'envol – Aurélié Valognes

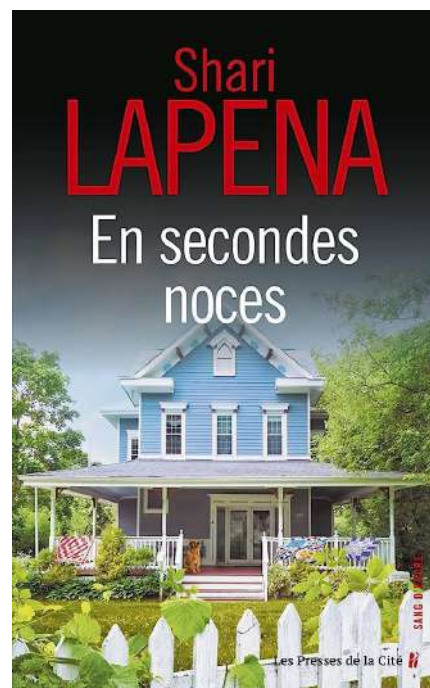


Dans ce roman d'anticipation, le lecteur se retrouve en immersion dans la vie d'un président de la République dont les similitudes avec notre président actuel sont troublantes. L'auteur y dépeint un futur proche plutôt sombre qui pourrait être le scénario probable d'un monde en pleine mutation. On y découvre un président qui prône le rajeunissement de plus de 30 ans par la génétique cellulaire, supprime le Sénat et veut mettre en place une nouvelle fiscalité fondée sur les émissions de CO2 et doit faire face à une France en crise et en révolte.

Marc Dugain parle avec brio d'enjeux sociétaux comme l'écologie, la révolution numérique et aborde de nombreux thèmes d'actualité : la question du pouvoir, la radicalisation, les rapports de force internationaux, la psychiatrie, la procréation médicalement assistée, les nouvelles technologies, les GAFAM, l'espionnage, le réchauffement climatique, etc...

Ce roman criant de vérité est le portrait de la France d'aujourd'hui.

Tsunami, Marc Dugain



Meurtre et chantage dans un foyer ordinaire

Dans le décor d'une jolie banlieue au voisinage tranquille, un couple se retrouve confronté aux menaces d'un maître-chanteur.

Lorsque Patrick voit ressurgir Erica, une ancienne petite amie, il sait que le passé va ressurgir et semer la confusion dans l'esprit de sa seconde épouse.

L'angoisse monte alors crescendo, entre paranoïa et réalité on ne sait plus qui croire...

Attention, il y a péril en la demeure !

*En secondes noces – Shari
LAPENA*

NOUVEAUX HORAIRES !

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h/15h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 9h30-12h30/14h-18h

NOS SURVILLOIS ONT DU TALENT

Chaque livre nous raconte une histoire. Inventée, enjolivée ou bien réelle, policière, romancée ou fantastique, elle nous fait voyager ! Plusieurs survillois ont ainsi laissé libre court à leur plume pour nous transporter dans leur univers. Disponibles dans de nombreuses librairies, n'attendez plus pour découvrir les ouvrages de ces deux survillois !



À la fin des années 1970, Julien, un homme de trente-cinq ans, marié, mais dont le couple ne fonctionne plus, a une maîtresse, Laure, avec qui il vit des moments enthousiasmants.

Un jour survient un événement imprévisible : il se fait bousculer par des jeunes, deux garçons et une fille. Les garçons sont des zonards, ils se désintéressent de lui. La fille, Nora, ne peut se résoudre à le laisser inconscient sur le sol... Commence alors une cavale improbable qui les mène dans un bungalow de la forêt de Lichtaart, en Belgique.

Peu à peu, naît entre eux un amour qui les dépassera totalement, une sorte d'évidence hors norme. Laure, la maîtresse de Julien, sans nouvelles de lui, fera appel à un détective pour le retrouver.

Alain Abraham, imprégné de littérature depuis toujours, et après quelques autres métiers, a été libraire pendant une dizaine d'années. La madone à la bougie est son premier roman. Deux autres ont suivi et un quatrième est en cours d'écriture.

Orphelin dès l'âge de quinze mois, Manuel passe une enfance pauvre et malheureuse, jouant avec les loups. À 14 ans, il quitte la montagne et se rend en ville pour gagner sa vie en livrant du pain dans une charrette. Peu à peu, il se fait connaître dans les environs, et flirte avec la fortune sans jamais l'atteindre. Il immigre dans un pays dont il ne connaît pas la langue ; en six mois, il obtient son permis de conduire et devient chef d'équipe dans le bâtiment. Plus tard, il finit par toucher les étoiles et devenir un sex-symbol en se lançant dans la chanson et le cinéma. Mais tout s'effondre : appauvri, il se reconvertit dans le milieu de la nuit. Dans les bars et les discothèques, il est alors connu comme « le grand Manuel ».

Manuel Afonso est un homme plein de rêves et d'ambition. Après un passage dans le show-business, il choisit de nous livrer sa biographie. Il désire que l'on se souvienne de lui comme d'un bon camarade, un bon amant, mais aussi un travailleur toujours prêt à aider son prochain.





DÉMOS
ROISSY PAYS DE FRANCE
PHILHARMONIE DE PARIS

DÉMOS
ROISSY PAYS DE FRANCE
PHILHARMONIE DE PARIS

DÉMOS
ROISSY PAYS DE FRANCE
PHILHARMONIE DE PARIS



PROJET DÉMOS : UNE 1^{ÈRE} ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS ET EN PROGRÈS

En octobre 2022 démarrait le nouveau cycle de trois ans de l'orchestre Démos. Avec son concept d'ouvrir la musique de conservatoire à des enfants n'ayant jamais pratiqué, de nouvelles villes ont intégré le projet, dont Survilliers pour notre plus grand plaisir !
Retour sur cette première année d'apprentissage.

DES ENFANTS INVESTIS

En septembre 2022, 14 jeunes survillois se sont portés volontaires pour intégrer ce projet hors norme : pratiquer le violon et l'alto durant trois années au sein de l'orchestre Démos Roissy Pays de France.

Encadrés par Marion, animatrice du pôle

enfance également en apprentissage de l'instrument à leurs côtés, cette belle équipe se réunit deux fois par semaine à la Bergerie et une fois par mois sur le territoire de l'agglomération avec l'ensemble de l'orchestre qui rassemble à cette occasion une centaine d'enfants.

UN PROJET MULTIDISCIPLINAIRE

Si la musique orchestrale est au cœur de cet apprentissage, nos apprentis musiciens s'initient également à la danse, la mobilité, la rythmique tout en renforçant leur concentration, leur coordination et leur esprit d'équipe.

Les trois heures hebdomadaire de pratique permettent ainsi de découvrir différentes facettes de la musique de manière ludique.

Au cours de l'année, des projets annexes se sont ajoutés à la musique comme la rédaction d'un mini ouvrage présentant Survilliers à travers les yeux des enfants ; dessins, textes, peintures et anecdotes sont ainsi présentés lors des tutti, réunion mensuelle regroupant les musiciens en herbe des 7 communes participantes.

UN CONCERT MAGIQUE

Après une remise des instruments à la mi-janvier, nos jeunes se sont investis chaque semaine pour préparer un concert hors du temps. Le 17 juin dernier, après seulement cinq mois de pratique, les familles ont ainsi pu découvrir la magie du projet Démos à travers musique, instruments, chants et percussions rythmiques durant la représentation finale. Une grande fierté pour les parents, les enfants et des élus submergés d'émotion !



REJOIGNEZ LE PROJET !

Votre enfant est en CE1, CE2 ou CM1 et souhaite intégrer le projet ?
Deux places sont encore disponibles pour la rentrée 2023 !
Écrivez-nous à culture@mairiesurvilliers.fr

SOIRÉE DES ASSOCIATIONS :

Chaque année, la ville organise un repas des bénévoles pour les remercier de leur investissement et partager un moment informel d'échange dans la bonne humeur avant de redémarrer l'année. Pour cette édition, le format a été entièrement revu afin d'offrir une soirée de gala aux bénévoles et récompenser les résultats obtenus sur l'année écoulée. Découvrez les Milords des Associations 2023 !



CONCEPT

Largement inspiré des César, la ville a mis en place sa propre soirée de remise de récompenses : les Milords des associations.

L'objectif ? Mettre en avant le parcours des adhérents sur l'année écoulée tout en remerciant les bénévoles pour leur investissement quotidien dans la vie associative survilloise.

DÉROULÉ

Chaque association a soumis une candidature par catégorie suivante :

- ▶ Meilleur espoir féminin
- ▶ Meilleur espoir masculin
- ▶ Meilleure performance individuelle
- ▶ Meilleure performance en équipe
- ▶ Meilleur comédien
- ▶ Entraide et solidarité

C'est ainsi que 3 à 5 candidats ont été nommés dans chaque catégorie. La commission sport et vie associative a ensuite voté à bulletin secret selon un certain nombre de critères : âge, résultats, assiduité, parcours...

Samedi 2 septembre, toutes les associations ainsi que les adhérents nommés ont découvert les résultats et reçu leur trophée !



LA COMMISSION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

UN NOUVEAU FORMAT AU PROGRAMME !

SOIRÉE ET ANIMATIONS

Cette soirée de gala a été rythmée par les présentations de chaque catégorie. Magicien, blind test et soirée dansante ont également permis à tous les bénévoles et adhérents présents de s'amuser avant la reprise le lundi !



NOS VAINQUEURS PAR CATÉGORIE

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ



CHETNA RAMFUL
TIR SPORTIF

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN



ISAAC COULIBALY
NATATION

MEILLEURE PERFORMANCE INDIVIDUELLE



ERWAN MARC
JUDO

MEILLEURE PERFORMANCE EN ÉQUIPE



L'ÉQUIPE 10-13 ANS DE
GYMNASTIQUE

MEILLEUR COMÉDIEN



AYANAH KITUMBA DUVAL
L'ÉCHANGE

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ



LES PARENTS
D'ÉLÈVES

**UN GRAND BRAVO AUX GAGNANTS ET À TOUS LES
NOMINÉS POUR LEUR PARCOURS !**

DES BÉNÉVOLES TOUJOURS PLUS INVESTIS

MILORD D'HONNEUR



**ROGER TRUCHOT
BILLARD**

**MENTION SPÉCIALE
COMMISSION ENVIRONNEMENT**



DANIEL BELAND

**MENTION SPÉCIALE
COMMISSION SÉNIORS / CCAS**



**MICHELINE
BOURDILLON**

**MENTION SPÉCIALE
COMITÉ DES FÊTES**



LIONEL THIOUX

BESOIN DE REFAIRE VOS PAPIERS ?

Votre carte d'identité et votre passeport sont des documents essentiels pour votre identité et vos déplacements. Que ce soit parce qu'ils ont expiré, qu'ils ont été perdus, volés ou qu'ils nécessitent une mise à jour, voici un guide complet pour refaire vos papiers d'identité.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

1. Remplissez une pré-demande en ligne sur le site www.passeport.ants.gouv.fr
2. Prenez rendez-vous dans une mairie possédant ce dispositif. Les plus proches de Surveilliers sont Fosses, Louvres, Roissy, le Mesnil-Amelot et Plailly.
3. Rassemblez les pièces justificatives
 - ▶ Une photo d'identité de moins de 6 mois,
 - ▶ Un justificatif de domicile,
 - ▶ Une copie intégrale de votre acte de naissance (moins de 3 mois),
 - ▶ Votre ancienne carte d'identité (si elle est toujours en votre possession).

Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit, sauf en cas de perte ou de vol où des frais peuvent être appliqués.

4. Présentez-vous à la mairie avec l'ensemble des pièces justificatives demandées.
ATTENTION : vous devrez également fournir vos empreintes digitales pour la création de votre passeport biométrique.
5. Le délai de délivrance varie selon les mairies, mais il est généralement d'environ 3 à 4 semaines.



PERMIS DE CONDUIRE



1. Rendez-vous sur le site : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>
2. Rassemblez les pièces justificatives
 - ▶ Un justificatif d'identité,
 - ▶ Une photo d'identité de moins de 6 mois,
 - ▶ Un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
 - ▶ Une copie intégrale de votre acte de naissance (moins de 3 mois),
 - ▶ Votre ancien permis de conduire (s'il est toujours en votre possession).

CAS PARTICULIER – PIÈCES À FOURNIR :

- ▶ Pour un vol, la déclaration de vol
- ▶ Pour une détérioration, le permis de conduire détérioré.
- ▶ Pour un changement d'état civil, le jugement de divorce ou l'arrêté modifiant l'état civil.

3. Une demande de titre suite à perte ou vol coûte 25€. Le paiement se fait en ligne, au moment de la saisie de la demande, par le biais d'un timbre fiscal dématérialisé.
4. Le délai de délivrance est généralement d'environ 3 à 4 semaines.

Octobre

Samedi 14 à 15h

THÉÂTRE

Festival Petit tout petit
Théâtre de la Bergerie
Entrée libre



Samedi 21 à 20h

LOTO

Comité des fêtes
Gymnase
Ouverture des portes
dès 19h



Vendredi 27

de 15h à 19h30

DON DU SANG

Salle des fêtes
Uniquement sur RDV



Novembre

Samedi 4 à 14h30

MAGIC SHOW

Sébastien GIRALDON
Théâtre de la Bergerie
Entrée : 10 €
Tarif réduit : 5 €
Réservation : 01 34 68 16 85



Mercredi 8

GOUTER DES SÉNIORS

Salle des fêtes
Uniquement sur réservation



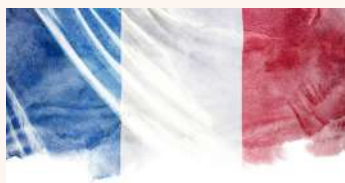
10/11/12/17/18/19

THÉÂTRE

Légende - Tout bascule
Théâtre de la Bergerie
Réservation au 07 60 75 65 68



Samedi 11 à 10h
COMMÉMORATION
Départ de l'Hôtel de Ville



Samedi 25 à 20h
Dimanche 26 à 15h

THÉÂTRE

Musical théâtre
Théâtre de la Bergerie
Entrée : 8 €
Réservation au 06 62 42 62 14

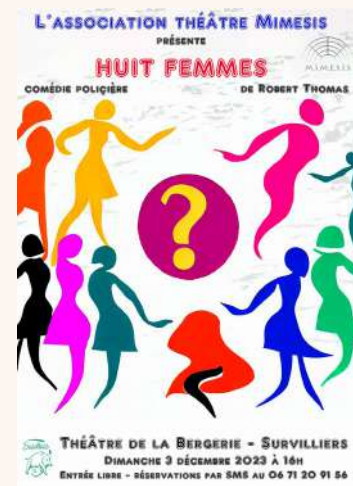


Décembre

Samedi 2 à 16h

THÉÂTRE

M.I.M.E.S.I.S - 8 femmes
Théâtre de la Bergerie
Entrée libre



Vendredi 15 à 19h

CONTE DE NOËL

Comité des fêtes
Parc de la mairie
Restauration sur place



La patinoire synthétique
prendra ses quartiers
du 15 au 26 décembre !

Un village, une équipe

Parlons démocratie !

Je souhaitais utiliser cette tribune pour partager avec vous un sujet très peu relayé par la presse : les élections sénatoriales du 24 septembre dernier. La composition du Sénat a en effet été renouvelée par moitié cette année, soit 174 sénateurs.

Les grands électeurs du Val-d'Oise (principalement les élus locaux, conseillers départementaux et régionaux) ont donc été appelés aux urnes pour élire les cinq sénateurs représentant le département au Sénat pour une durée de 6 ans.

On entend ici ou là que cette assemblée devrait être supprimée... Surtout pas ! Elle représente un équilibre pour notre République en permettant une double représentation du peuple (Assemblée Nationale) et des élus locaux (Sénat). Dans un contexte où l'Assemblée Nationale peut apparaître comme un « cirque », le Sénat quant à lui représente un pôle de stabilité.

Le sénateur a un effet un rôle législatif mais aussi un rôle de contrôle de l'action du gouvernement et représente surtout les collectivités locales. Ce sujet me tient particulièrement à cœur car depuis plusieurs années les collectivités locales sont mis à mal par un Etat qui se mêle de tout et nous laisse de moins en moins de marges de manœuvre ! Entre la réduction des dotations de l'Etat et les suppressions d'impôts locaux (Taxe d'habitation, CVAE), l'Etat nous prend à la gorge, comme pour mieux assurer sa tutelle sur les Maires. C'est Inacceptable !

J'ai personnellement soutenu la candidature de Daniel Fargeot, Maire d'Andilly et Président de l'Union des Maires du Val-d'Oise, qui se présentait à cette élection pour la première fois, sans étiquette mais avec un positionnement politique de

Droite modérée qui reste mon seul et inchangé positionnement politique. Je parle bien de « mon positionnement personnel » car comme vous le savez notre équipe municipale est sans étiquette et rassemble des sensibilités différentes. A l'échelle de Survilliers, nous ne faisons pas de « politique politicienne » pour prendre des décisions concertées et travailler pour le village !

Daniel Fargeot a été élu nouveau sénateur du Val-d'Oise et défendra nos collectivités locales ainsi que les grands projets stratégiques pour notre département. J'en profite pour féliciter chaleureusement mon collègue et ami Pierre Barros, Maire de Fosses qui lui aussi a été élu nouveau sénateur du Val-d'Oise. Nous avons toujours travaillé ensemble et en parfaite entente sur les projets du territoire ; je suis convaincue qu'il en sera de même avec le futur Maire de Fosses.

2024 sera une année d'échéances électorales importantes avec les élections européennes ! L'Europe peut paraître « lointaine », pourtant, elle est présente partout dans notre quotidien : monnaie, agriculture, subventionnement d'infrastructures ou de projets au plus proches des citoyens, enseignement avec les programmes d'échange et Erasmus, etc... Seule une Europe unie et forte peut garantir la paix, alors même que les conflits se multiplient hors de nos frontières... Sans la force collective de Europe, La France s'écroulerait. Alors ne nous trompons pas d'élection. Prenons le temps du discernement : ne traduisons pas nos mécontentements nationaux en position ANTI Europe et savourons chaque jour



Survilliers authentique

Bonne rentrée !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, sonne la rentrée des classes. Nos écoles de Survilliers ont pleinement rempli leur rôle et nous tenons à saluer et féliciter l'engagement des enseignants mais aussi des nombreux parents d'élèves qui s'investissent dans la vie scolaire de manière indépendante ou à travers l'APES.

En France, l'Éducation nationale est le premier poste de dépense de l'État. Et pourtant les défis à relever sont nombreux tant la maîtrise de la lecture et des calculs est largement insuffisante pour les élèves entrant en sixième. Les classements internationaux voient la France glisser année après année.

Harcèlement scolaire, tenue vestimentaire, absentéisme... nombreux sont les sujets qui viennent régulièrement parasiter le rôle essentiel qu'est l'instruction à l'école, le sanctuaire de la République.

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale s'est dit favorable à l'expérimentation du port de l'uniforme à l'école. A l'automne il en fixera les modalités et nous encouragerons à ce que nos écoles survilloises puissent l'adopter.

L'uniforme offre l'opportunité de conditions d'enseignement plus apaisées en atténuant les problématiques de harcèlement et en réduisant les inégalités sociales. L'uniforme favoriserait un sentiment de fierté à l'instar de prestigieuses écoles. La seule distinction doit être celle du travail et du talent.

Comme chaque année, les élus du groupe « Survilliers authentique » resteront vigilants sur la politique tarifaire en constante augmentation et sur la qualité des repas servis dans nos cantines. L'école est un bien précieux et source d'attractivité que nous devons préserver à Survilliers.

Pour l'équipe,

Anthony Arciero

Conseiller départemental du Val d'Oise

Christine Sede, Daniel Benagou, Laetitia Alaphilippe, Nelly Gicquel, Djey Di Kamara, Conseillers municipaux.

Contact : anthony.arciero@valdoise.fr / anthonyarciero.fr



HOMMAGE À MICHEL WACOGNE, ANCIEN COMBATTANT

Ancien combattant de la guerre d'Algérie, restaurateur durant sa vie civile, Michel Wacogne nous a quitté le 21 août dernier à l'âge de 82 ans.

Cet homme, oeuvrait toute l'année pour sa ville, tant sur la vie associative (trésorier de l'Âge d'Or et président de l'association des anciens combattants) que pour la vie municipale en tant que porte drapeaux lors des commémorations.

Michel Wacogne laisse derrière lui, sa femme et ses enfants qui continueront d'entretenir son souvenir d'un homme méticuleux, passionné et accueillant.

Au revoir Michel !



État civil



Ils nous ont quittés

Claudine SCHMITT, 90 ans, le 25 février 2023
Mickaël POTIER, 46 ans, le 30 mars 2023
Guy BOULONNOIS, 78 ans, le 11 avril 2023
Gaston GRAUX, 86 ans, le 9 mai 2023
Philippe PLANCHARD, 56 ans, le 20 mai 2023
Marlène LEJEUNE, 70 ans, le 22 mai 2023
Chantal PEYROCHE, 72 ans, le 15 juin 2023
Danielle TENZA, 77 ans, le 1^{er} juillet 2023
Lydie HALARD, 91 ans, le 8 juillet 2023
Demba SENE, 85 ans, le 26 juillet 2023
Annie MARKOVIC, 78 ans, le 30 juillet 2023
Jacques RIBEYROL, 76 ans, le 20 août 2023
Michel WACOGNE, 82 ans, le 21 août 2023
Magloire DIAZENZA DIA BAMANA, 24 ans, le 26 août 2023
Gilbert CHEVALIER, 94 ans, le 28 août 2023
Jean RYCKBUSCH, 96 ans, le 30 août 2023
Mireille PRULHIÈRE, 75 ans, le 6 septembre 2023



Ils se sont unis à Survilliers

Antonitta OGNONGO IBIAHO et Jovite MAMBOU MIAYOUKOU, le 8 avril 2023
Valentina VACCA et Dang NGUYEN, le 8 avril 2023
Yves ROBINI et Marie-Annick SABRAN, le 29 avril 2023
Sowyanisa VATSALAN et Sivasankar KANDASAMY, le 20 mai 2023
Marinah GIL et Guillaume HEINEN, le 9 septembre 2023
Imane ERRAJI et Sami BELBACHIR, le 15 septembre 2023



Bienvenue à

Cloé LAPORTE, née le 2 février 2023
Neeya, Ashely SAMBA HOLANDE, née le 11 avril 2023
Noémie FURET, née le 24 avril 2023
Aaliyah MYRTIL, née le 29 mai 2023

Concours de décorations de



*Pour Noël, Survilliers se pare de ses beaux
habits de fête*

Venez participer à ce concours inédit sur la ville ! Que vous habitiez en maison ou en appartement, avec ou sans jardin, partagez votre magie de Noël.

Du 15 au 29 décembre, la commune organise son premier concours de décorations de Noël pour tous les survillois. N'hésitez pas à retirer votre bulletin d'inscription en mairie ou sur le site internet www.survilliers.fr

Chaque participation sera jugée selon 3 critères :

- 1.** La qualité de l'agencement des décorations de Noël : effet d'ensemble
- 2.** Les efforts en matière de développement durable et économies d'énergie
- 3.** Le sens artistique : l'originalité

À VOS DÉCORATIONS ET INSPIRATIONS !